



Voitures ventouses : stop aux incivilités

ACTUALITÉ

DÉMOCRATIE

Jeudi 11 février 2021

Voitures ventouses : stop aux incivilités

Chaque année, la ville met en fourrière plus de 180 véhicules et plus de 300 lettres de mise en demeure sont envoyées aux propriétaires de véhicules ventouses. Un budget de 8.000 euros est alloué pour l'enlèvement des véhicules.



Si vous constatez qu'un véhicule est stationné depuis plus de 7 jours à la même place, nous vous remercions de nous le signaler via l'application mobile Vélizy Tout en 1.

A noter : avant de retirer ces voitures ventouses, les agents de la police municipale doivent constater les faits et un délai de 7 jours est nécessaire avant l'enlèvement du véhicule.

CHAQUE ANNÉE



180 véhicules mis en fourrière
par la ville



300 lettres de mise en demeure
envoyées aux propriétaires de véhicules ventouses



8 000 € alloués
pour l'enlèvement de véhicules

Vélizy-Villacoublay

